



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TPE

Question écrite n° 98280

## Texte de la question

M. Jacques Pélissard alerte M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le financement des très petites entreprises. Alors que, selon un récent sondage, 44 % des très petites entreprises affirment avoir connu des difficultés de trésorerie en 2015, seules 24 % d'entre elles ont obtenu un crédit de trésorerie auprès de leurs banques, un chiffre qui confirme une situation déjà mise en évidence par plusieurs rapports ces dernières années. Ces établissements privilégient, en effet, les autorisations de découvert, plus coûteuses pour les entreprises, alors que nombre d'entre elles ne sollicitent que des montants modestes. Quant au médiateur du crédit, dont l'existence ou les modalités de saisine sont inconnues de 58 % des entrepreneurs concernés, son intervention n'a abouti que dans 22 % des cas. Par ailleurs, 77 % des chefs d'entreprise interrogés n'ont pas reçu de proposition de garantie tierce (de la part de Bpifrance, en particulier). Face à une telle situation, qui limite les capacités de développement et d'embauches des TPE, il lui demande quelles mesures il entend mettre en œuvre pour soutenir leur financement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Pélissard](#)

**Circonscription :** Jura (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98280

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 août 2016](#), page 7073

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)